limes de la guerre et sera honorée par la présence de nombreuses notabilités.

Plus de soixante sociétés participeront à cette fête qui s'annonce comme devant remporter plein succès. En voici le programme :

Pompes Funèbres Générales, 49, r. Sébastopol, Roubaix. Cercueils, Décors funèbres, Démarches. Organisation complète de Convois. — Tél. 3.06.

WATTRELOS

FRAUDE. — La brigade du Crétinier a arrêté Dewaele Louis, 53 ans, marchand de chiffons, sans domicile fixe, porteur de 3 kilos 700 de tabac et accompagné d'un chien de forte race.

AVIS IMPORTANT. — Le commissaire de police prévient MM. les entrepreneurs ou les personnes qui font construire qu'aux termes du règlement sanitaire en date du 27 septembre 1928, articles 49 et 50, ils ne peuvent commencer les travaux ou modifier les constructions existantes sans autorisation préalable du maire et qu'ils doivent fournir à l'administration municipale les plans à une échelle déterminée et en double expédition.

Le commissaire de police prévient les intéressés que des procès-verbaux seront dressés contre ceux qui craindraient devoir se soustraire à ce règlement.

AUX « ENFANTS DE LA LYRE ». — Ce soir, vendredi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, salle Vanhautteghem, 2, rue J.-Jaurès. Tous les dimanches matin, cours de solfège gratuit.

CROIX

UNE VOITURE A BRAS CULBUTÉE PAR UNE AUTO. — Hier, vers 13 h. 30, M. J. Lemay, couvreur, demeurant rue du Luxembourg, 72, à Roubaix, passait rue de la Gare, à Croix. Il traînait une voiture à bras chargée des échelles nécessaires à l'exercice de sa profession.

Soudain, un camion auto venant dans le même sens, accrocha l'une des échelles qui dépassait à l'arrière de la voiture, et fit faire un tête-à-queue au léger véhicule.

Emporté par le choc, M. Lemay fut précipité sur le sol et blessé à la main droite. Il porte également des plaies contuses dans la région thoracique.

Le chauffeur arrêta son camion. Il causa quelques instants avec sa victime et, pensant que l'affaire n'était pas grave, il partit sans laisser son nom. On a pu toutefois identifier la voiture qu'il pilotait et qui porte le numéro 629 D 27.

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Croix se réunira en séance publique le dimanche 2 juin, 9 heures, salle des délibérations, à l'Hôtel de Ville.

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — A l'occasion de la fête annuelle du quartier de l'Allumette « Bon Fraisier », les établissements publics sont autorisés à rester ouverts durant les nuits du samedi 1er juin et dimanche 2 juin ainsi que le lundi 3. Les débitants munis de l'autorisation sont autorisés à jouer de la musique et à laisser danser jusque minuit.

ETABLISSEMENTS INSALUBRES. — La Société des Manufactures des Glaces et Produits Chimiques Saint-Gobain, Chauny et Cirey sollicite l'autorisation d'installer une quatrième unité à son atelier de fabrication d'acide sulfurique situé à Wasquehal entre l'avenue Georges Hannart et le canal de Roubaix (Branche de Croix). L'arrêté de M. le Préfet en date du 18 mai 1929 relatif à cette demande d'autorisation a été affiché en ville. Les habitants sont informés qu'ils doivent se conformer aux prescriptions de cet arrêté pour les observations qu'ils auraient à faire valoir.

POUR LES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — La quête faite au mariage de M. Vandevoorde a produit 22 fr. : Librairie 103, rue Chevreul, 5 francs.

WASQUEHAL

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans la soirée de mercredi, vers 19 h., à la scierie Halézeaux et Lepers, 2, rue de Marcq. Le feu, qui avait pris naissance dans un dépôt de sciures de bois, a été rapidement éteint par le personnel de l'établissement. Le corps des sapeurs-pompiers qui s'était rendu sur les lieux du sinistre n'eut pas à intervenir. Les dégâts se montent à quelques centaines de francs. Il y a assurance.

BLESSÉ PAR UNE RUADE. — Un charretier de la briqueterie Virnot, Maurice Servaen, 26 ans, demeurant à Flers, 106, rue Jules-Guesde, a reçu une ruade de cheval alors qu'il reconduisait la bête à l'écurie. Le blessé, qui porte des contusions de la région épigastrique, a reçu les soins urgents de M. le docteur Butin père.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine Hannart, le teinturier Désiré Desrumeaux, 59 ans, demeurant à Bondues, entorse de la région lombaire, 12 jours de repos. — Au chantier Hollemaert, rue de la Scierie, l'ouvrier Omer Colpaert, 37 ans, 38 rue d'Alsace-Lorraine, à Mouvaux, contusions multiples du cuir chevelu et contusions de la paroi latérale gauche du thorax, 12 jours de repos.

ETABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES OU INCOMMODES. — Un arrêté de M. le Préfet du Nord du 18 mai 1929 dispose que la demande présentée par la Société des manufactures de glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, 1, place des Saussaies, à Paris, en vue de l'installation d'une quatrième unité à son atelier de fabrication d'acide sulfurique situé à Wasquehal, entre l'avenue Georges-Hannart et le canal de Roubaix (branche de Croix) sera soumise à l'enquête réglementaire.

En conséquence, les pièces de l'affaire seront déposées pendant un mois, du 29 mai au 28 juin 1929 inclus, à la mairie de Wasquehal afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Les observations auxquelles la demande susvisée donnerait lieu, devront être remises avant l'expiration du délai d'un mois ci-dessus fixé, à M. le maire de Wasquehal.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire le 29 juin 1929, un commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition des habitants pour recevoir leurs déclarations sur le projet dont il s'agit.

CHEZ LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL. — La Société des Médaillés du Travail tiendra sa réunion générale trimestrielle dimanche prochain, 2 juin, à 16 h. 30, en son local, Café de l'Ecluse, 17, rue Jean-Macé.

COMITE DES FETES DU NOIR-BONNET. — Réunion aujourd'hui vendredi, à 20 h., au Café Fernand Delaplace, 56, rue des Villas Ouvrières.

ETAT CIVIL. — **Naissance.** — Ginette Desmet, route de Tourcoing, 2.

LYS-LEZ-LANNOY

LES FETES DU QUARTIER DU FRESNOY. — Voici le programme des fêtes qui seront données les 1er, 2 et 3 juin, dans le quartier du Fresnoy.

Samedi 1er juin, concours de pigeons sur Douai, 250 fr. de prix d'honneur et d'excellence. Mise en paniers aujourd'hui vendredi à 18 heures, chez Pauwels. De 14 à 19 heures, élection du maire ; à 20 h. 30, retraite aux flambeaux, distribution de gâteaux aux enfants.

Dimanche 2 : carrousel à vélo, 120 fr. de prix. Inscription à 8 h. 30, chez Delreux ; à 11 h., installation du maire ; à 12 heures, inspection des maisons par le jury pour le concours des décorations. 80 fr. de prix ; à 14 h. 30, cortège et défilé. A 15 heures, grand carrousel attelé international, 700 fr. de prix. Concerts par la Fanfare Municipale et l'Harmonie « Les Amis Réunis » et la « Franco-Belge ». Concours de ballons, 100 fr. de prix. Inscription chez Monnier ; à 18 h. 30, fête de gymnastique par la Vaillante d'Hem ; à 21 heures, fête de nuit, bal chez Pauwels.

Lundi à 13 heures, courses en sacs, à la valise, à brouettes et à sabots.

Mardi, à 19 heures, tirage de la tombola à la mairie du quartier. Les lots sont exposés 27, rue du Fresnoy.

UNION DES MUTILES. — La Commission rappelle à ses membres qu'ils peuvent assister au banquet du 9 juin présidé par M. le Ministre des Pensions, moyennant le prix de 20 fr. Dernier délai d'inscription mercredi 3 juin.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — M. Vanpoucke, directeur du Trianon de la Justice, a fait parvenir en mairie une somme de cent francs comme don au Bureau de Bienfaisance. La Commission administrative remercie ce généreux donateur.

RENTES VIAGÈRES ET ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Les pensionnés au titre des rentes viagères ou accidents du travail qui ne se sont pas encore présentés en mairie, le guichet pour signer les certificats de vie sont priés de le faire d'urgence afin de pouvoir transmettre les dossiers le 1er juin.

HEM

AU CONSEIL MUNICIPAL. — Nomination des Commissions :

1re Commission. — Finances, Contentieux, Sociétés subventionnées, Caisse chômage : MM. Béghin Jules, adjoint ; Boussemart Pierre, Campagne Cléophas, Delerue J.-B., Devos Auguste, Hennebelle Auguste, Prévot Jean-Baptiste.

2e Commission. — Bâtiments communaux, Cimetière, Jardins Ouvriers, Fêtes, Pompiers : MM. Delesalle Jules, adjoint ; De Smet Jules, Duhamel-Zénobe, Gauquie Oscar, Janssonne Jules, Roussel Jules, Tréfel Louis.

3e Commission. — Instruction publique, Assistance, Eeau, Gaz, Electricité : MM. Brissart Alphonse, Delattre Jean, Delerue J.-B., Debaisieux Alphonse, Goube Léon, Leplat Jean, Thieffry Georges.

4e Commission. — Habitations à bon marché : MM. Delesalle Jules, adjoint ; Brissart Alphonse, Catteau Alexandre, De Smet Jules, Duhamel Zénobe, Janssonne Jules, Roussel Jules.

Bureau de Bienfaisance. — MM. Delerue J.-B., Thieffry Georges.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans les établissements Edouard Toulemonde, rue des Briqueteries, à Hem, M. Dumont Jules, 43 ans, échantillonneur, demeurant à Cysoing, rue Gustave-Delory. Contusion de la région fémorale antérieure gauche 10 jours.

— Dans le tissage mécanique Joly-Meurisse, rue Jules-Guesde, à Hem, Mlle Dujardin Madeleine, 14 ans, demeurant 105, rue Jules-Guesde, à Hem, fracture probable du bras droit, (à radiographier) ; trois semaines d'incapacité de travail.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception de la taxe sur le chiffre d'affaires, le 5 juin : de 14 h. à 15 h. 30, chez M. Duquesne, à Hem-Bifur ; de 14 h. à 14 h. 45, chez M. Jansoone, à Trois-Baudets ; de 15 h. 15 à 15 h. 45, chez M. Geloen, à Hempempont.

ETAT CIVIL. — **Naissances :** Lesaffre Jacqueline, rue du Bas-Voisinage, impasse Briffaut, 3; Demarque Yvonne, rue Vaillant, cour Franchomme, 2; Gesquière Renée, rue Jules-Guesde, 162.

Décès : Lemaire Camille, 74 ans, rue du Docteur-Coubronne, 43.

OREST

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil s'est réuni en session ordinaire lundi 27 mai, sous la présidence de M. Masquelier, maire.

Nomination des commissions. — Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, il est procédé à la nomination des différentes commissions.

Cinquantenaire de la Fanfare Sainte-Cécile. — Le maire annonce que l'ancienne municipalité avait en principe décidé d'accorder une subvention pour cette fête. Il propose de voter 500 fr., qui seront pris sur le crédit affecté à la fête du 14 juillet.

Entretien des chemins vicinaux. — Le service vicinal ayant fixé à 7.304 fr. par an la somme nécessaire à ce service, M. Masquelier trouve la somme exagérée et demande au Conseil de se réserver.

Bals. — M. le maire donne communication d'une lettre de M. Jean Delattre, demandant l'autorisation d'organiser un bal le jour de la fête communale. M. Masquelier propose d'accorder l'autorisation et dit qu'il rapportera l'arrêté pris au sujet de l'organisation des bals par son prédécesseur.

A huis clos, on examine plusieurs demandes d'assistance.

TOUFFLERS

GRANDE FETE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le samedi 1er juin. — Jeux de boules, de dés, javelots, billards. A 20 h., grande retraite aux flambeaux, une centaine de lanternes seront à la disposition des enfants qui n'en auraient pas. Se munir de balons et de bougies. à 20 h., place de l'Eglise. Distribution de gâteaux après le cortège.

Le dimanche 2 juin. — De 14 à 15 h., Réception des notabilités et des sociétés à la Mairie. A 15 h. 30, départ du cortège. Défilé devant les autorités, manifestation du Souvenir. Discours. Après les discours, concerts, fête de gymnastique. Fête de nuit, illuminations (toute la journée du dimanche, continuation des jeux ainsi que tirs à la cible, aux canards et aux pigeons).

Le lundi 3 juin. — Tirage de la Grande Tombola avec magnifique lots en nature (les donateurs qui n'auraient pas encore remis leurs lots sont priés de les déposer, soit à l'Hôtel de ville de Lannoy, soit chez Bourlet, place de la République à Tourcoing).

Les sociétés invitées sont priées de bien vouloir se conformer aux horaires indiqués.

DEBITS DE BOISSONS. — A l'occasion de la Fête des Combattants, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts durant les nuits des 1er, 2 et 3 juin jusque 2 heures du matin.

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le contrôleur des contributions directes recevra en Mairie le 18 juin prochain, à 9 heures, les déclarations ou réclamations des contribuables de la commune.

WILLEMS

RENTES VIAGÈRES. — Les titulaires d'une pension viagère et d'accident de travail sont invités à passer à la Mairie d'urgence pour signer leur certificat de vie.

FIÈVRE APHTEUSE. — Par arrêté de M. le Préfet du Nord, toute la partie du territoire de la commune de Willems, à l'est de la route d'Hem à Chéreng, par le Fresnoy, est déclarée infectée de fièvre aphteuse.

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni l'autre soir à 19 h. 30, à la Mairie, sous la présidence de M. André Verdier, maire, à l'effet de prendre une délibération en ce qui concerne la création d'un deuxième poste d'Institutrice adjointe à l'école communale des filles en raison que cette école qui compte 105 élèves pour deux classes est trop surchargée. L'assemblée, à l'unanimité, a demandé cette création et voté les ressources nécessaires pour le fonctionnement.

GRAND-BAISIEUX

REMISE DU FANION A L'AMICALE DES FILLES DU GRAND-BAISIEUX. — Fête très réussie, qui attira dimanche 26 mai à Baisieux, une nombreuse foule. Présidée par le Maire, M. Daniel Caillet, entouré de sa municipalité, la cérémonie prit un caractère imposant. Après la remise du fanion, une manifestation touchante eut lieu au pied du monument aux morts, où les enfants des écoles, charmant l'assistance, par leurs chants et leurs déclamations. Un défilé suivit. Le soir, un bal très animé était offert dans la salle Sauvet par l'Amicale.

LEERS

CONSEIL MUNICIPAL. — Réunion du Conseil municipal le samedi 1er juin, à 18 h.

VACCINATION ET REVACCINATION. — Samedi 1er juin 1929, à 16 heures, à la Mairie. La constatation des résultats aura lieu le samedi 8 juin, à 16 heures.

ETAT CIVIL. — **Naissances.** — Jean Cauchies, rue Joseph-Lecroy, 44. — Louis Marescaux, rue du Capitaine-Picavet, 55.

Publications. — Alfred Ponthieu, soldat au 15e régiment d'artillerie à Douai et Clémence Glorieux, rattachetuse à Leers.

Tourcoing

BUREAUX : Provisoirement rue Desurmont, 8, à TOURCOING

Téléphone de jour : **9.85 à Tourcoing**

(Téléphone de nuit : **9.51 à Roubaix**, bureaux de « l'Egalité de Roubaix-Tourcoing »)

DÉPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement)

A la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce a tenu le 24 mai 1929 une séance de laquelle nous extrayons ce qui suit :

Assistance aux familles nombreuses. — La Chambre de Commerce a étudié la proposition de loi de M. Pernot, qui assure à toute famille française comptant au minimum quatre enfants vivants âgés de moins de 13 ans une allocation annuelle pour chaque enfant à compter du quatrième.

La Chambre de Commerce de Tourcoing, en conclusion, approuve entièrement la proposition la proposition de M. Pernot, qui peut se résumer comme suit : 1° l'allocation serait accordée aux familles comptant au moins trois enfants (au lieu de quatre sous le régime actuel) âgés de moins de quatorze ans (au lieu de 13); 2° l'allocation serait servie pour chaque enfant jusqu'à ce qu'il ait atteint sa quatorzième année (actuellement les allocations sont suspendues dès qu'il existe plus quatre enfants n'ayant pas atteint leur treizième année).

3° Enfin le taux des allocations serait de : 360 francs pour le troisième enfant ; 540 fr. pour le quatrième enfant ; 720 francs pour le cinquième et les suivants.

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE. — Eludiant une lettre de M. le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement Technique, concernant le renouvellement des pouvoirs des membres du Conseil Supérieur de l'Enseignement technique, la Chambre de Commerce de Tourcoing s'est arrêtée aux conclusions suivantes :

En ce qui concerne la composition du Conseil supérieur de l'Enseignement technique, la Chambre de Commerce de Tourcoing estime qu'une part beaucoup plus importante devrait y être faite aux représentants du Commerce et de l'Industrie.

1°) Dans la question de la taxe d'apprentissage, il est logique que les industriels et commerçants, étant seuls à suporter les frais de la taxe, obtiennent dans le conseil une représentation plus nombreuse des diverses industries.

2°) Il paraît également nécessaire de prendre leur avis sur les projets de loi et règlements relatifs à l'Enseignement technique, sur les subventions à accorder aux cours professionels et surtout sur les conditions dans lesquelles doivent se faire l'apprentissage et les cours professionnels destinés aux apprentis.

En conséquence, la Chambre de Commerce émet le vœu que :

Comme pour le Comité départemental, la composition du Conseil supérieur soit ripartite : un tiers de membres d'administration un tiers de membres patrons, un tiers de membres ouvriers.

Quant au mode de désignation de ces délégués patronaux, il conviendrait que, comme pour le Comité départemental, ces membres fussent choisis par les Chambres de Commerce pleinement qualifiées à cet effet.

HABITATIONS OUVRIERES. — La Chambre de Commerce a fait un premier examen de la question de sa participation éventuelle, sous forme de subventions aux bénéficiaires de la loi Loucheur, dans la construction d'habitations ouvrières dans le ressort de la Chambre de Commerce de Tourcoing. Elle a désigné, pour étudier ce projet, une commission composée de MM. J. Leclercq, A. Masquelier et J. Joire.

Déduction d'un déficit d'exploitation au point de vue de l'impôt général sur le revenu. — Jusqu'à ce jour, l'administration prétendait que les industriels et commerçants, ayant subi un déficit d'exploitation en 1928 n'étaient pas admis à déduire ce déficit de leurs revenus personels dans leurs déclarations relatives à l'impôt général sur les revenus de 1928 dû au titre de l'année 1929.

Le fisc vient d'apporter une modification à son point de vue.

Sa dernière circulaire explique : « La déduction du déficit doit être acceptée sur le revenu global de l'année de la perte, si le contribuable fait connaître qu'il entend renoncer à l'imputation du déficit sur le revenu cédulaire de l'année suivante. »

Cette solution peut être avantageuse dans de nombreuses situations, notamment en cas de cessation d'exploitation, déficits successifs, faillite, etc.

LA CAMPAGNE ANTITUBERCULEUSE

M. Langeron, préfet du Nord, a fait tenir à M. le Maire une lettre dont la teneur suit :

« Monsieur le Maire,

« J'ai le plaisir de vous informer que la campagne du Timbre antituberculeux qui vient de se terminer, s'est traduite par une recette totale de 1.842.129 fr. 72, ce qui, pour une population de 1.969.159 habitants, représente une moyenne de 0 fr. 935 par tête d'habitant.

Le bénéfice net de l'opération étant de 1.732.000 francs, à partager à raison de 5 % pour le Comité national et de 95 % pour le Comité départemental, la part de ce dernier ressort à la somme de 1.645.400 francs, qui sera consacrée exclusivement à la lutte antituberculeuse dans le Nord.

Ces résultats magnifiques, en augmentation de 261.353 fr. 42 sur ceux de l'an dernier, sont tout à l'honneur de nos belles populations du Nord et vaudront certainement encore à notre département une des premières places parmi les départements français qui se sont distingués pendant la campagne du Timbre.

Je suis heureux d'ajouter que votre commune s'est particulièrement distinguée en la circonstance, puisque 1.210.270 timbres, soit une moyenne de 1 fr. 48 par habitant, supérieure à celle obtenue pour l'ensemble du département, y ont été vendus.

Aussi vous demanderai-je de présenter mes plus vifs remerciements aux membres de votre Conseil municipal et de votre Comité local de vente, pour les efforts qu'ils ont déployés au cours de la campagne et le brillant succès qu'ils ont su obtenir, et de faire part de ma satisfaction à la population de votre commune qui a répondu avec tant d'empressement à l'appel qui lui était adressé en faveur de l'œuvre poursuivie.

Veuillez agréer, etc... »

Succès d'un poète Tourquennois

Nous apprenons le succès obtenu par notre poète tourquennois et confrère Jean Delehousse, au Chalenge International de Marseille.

L'œuvre présentée « Au Seuil de la Nuit et vers la Lumière », en collaboration avec l'éminent Grand Prix de Rome, Alexandre Georges obtint devant un public enthousiasmé, le premier prix d'excellence à l'unanimité.

Ce succès qui rejaillit sur notre ville, témoigne des belles qualités de notre jeune génération.

ARRESTATION D'UN INTERDIT DE SÉJOUR

La police a arrêté, dans la journée d'hier, le nommé Lagache Edouard, 27 ans, homme de peine, demeurant rue du Touquet, 72, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

Il a été déféré au parquet et écroué à la maison d'arrêt de Lille.

APRÈS LA FÊTE DE L'ARTISTIC-CLUB AU GRAND-THEATRE

Dans notre relation de la fête présentée dimanche au Théâtre de Tourcoing, par l'Artistic-Club et Femina-Club, nous n'avons pas donné à M. Gaston Lepers, dit Nolus, la place qui lui revenait.

Le distingué Directeur de l'Artistic-Club s'est dépensé sans compter ; il a tenu successivement les rôles de Bouffe, dans la saynète militaire ; d'Auguste, avec le clown Richardot ; un rôle de Chinois, dans la Danseuse Mystère et a égayé l'assistance par de délicieuses chansons.

Tous rendent hommage au dévouement de ce modeste et brillant animateur de la jeunesse.

POUR LES MUTILES

La Commission du Groupe des Mutilés remercie bien sincèrement M. Carlos Flipo, président de la Mutuelle Saint Louis, ainsi que tous les mutualistes qui ont versé généreusement leur obole pour les mutilés nécessiteux.

Cette collecte a produit la somme de 80 fr. 75 qui a été versée à la caisse de secours du Groupe des Mutilés de Tourcoing et ses Cantons.

ACTE DE PROBITÉ

M. Alphonse Waleckx, représentant, demeurant à Tourcoing, rue de Courtrai, 282, s'aperçut, avec émoi, qu'il avait perdu dans la soirée du 29 courant, un portefeuille contenant une somme de 230 fr. Il fut trouvé, dans la rue de Roncq, par M. Demerleed, demeurant rue Fin-de-la-Guerre, cour du Ballon, 5, qui s'empressa de le remettre à son propriétaire. M. Waleckx voulut récompenser ce dernier pour son beau geste, mais celui-ci refusa catégoriquement toute gratification.

CONCOURS DE BALCONS FLEURIS

La Société d'Horticulture, comme les années précédentes, organise un concours auquel elle invite ses concitoyens à participer.

En laissant, ils contribueront à donner à leurs demeures un aspect plus agréable et à toute notre cité un air plus coquet, plus accueillant.

Les adhésions seront reçues jusqu'au 30 juin dernier délai, au siège de la société d'horticulture, 32 rue du Moulin-Fagot à Tourcoing.

Les concurrents seront répartis comme suit : a) amateurs ; b) horticulteurs, jardiniers et professionnels.

Il sera établi trois catégories : balcons fleuris ; fenêtres fleuries : 1re section, 1 fenêtre fleurie ; 2e section, 2 fenêtres fleuries ; 3e section : 3 fenêtres fleuries et plus. Ensemble floral, comprenant balcons, fenêtres, etc...

Un concours spécial, réservé aux seuls concurrents ayant obtenu une médaille d'or au cours des trois années précédentes, est organisé sous la dénomination « concours d'honneur », et les concurrents seront répartis également comme suit : a) Amateurs ; b) Horticulteurs, jardiniers et professionnels.

Un jury composé de trois membres, nommés par le Conseil d'administration de la Société d'Horticulture procédera à deux visites : la première aura lieu au cours de la première quinzaine de juillet et la seconde dans la 1re quinzaine de septembre.

De nombreuses récompenses consistant en médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze seront décernées suivant le mérite des exposants.

Les concurrents ayant obtenu une médaille d'or, au cours des trois années précédentes ne pourront plus participer qu'au concours d'honneur.

Le résultat du concours sera proclamé en assemblée générale de septembre après avoir été homologué par le Conseil d'administration dans sa séance du même mois : communication en sera faite par la presse.

Les concurrents sont tenus de prendre toutes précautions utiles afin d'éviter les accidents qui pourraient être occasionnés par la chute de pots ou de plantes.

Le concours ayant pour but principal d'embellir la ville et de développer le goût des fleurs, le Conseil d'Administration de la Société d'Horticulture de Tourcoing fait appel à toutes les bonnes volontés pour lui assurer tout le monde qu'il mérite.

ECOLE DE RÉEDUCATION PROFESSIONNELLE DES MUTILÉS DE TOURCOING

L'Office Départemental des Pupilles de la Nation du Nord a organisé à la Foire Commerciale Internationale qui s'est tenue en avril dernier, à Lille, une Exposition des travaux exécutés, dans toutes les branches de l'activité, par les jeunes victimes de la guerre placées sous sa tutelle.

Cette exposition a été particulièrement remarquée par les autorités et par les innombrables visiteurs.

Les récompenses ci-après ont été décernées aux Pupilles infirmes, élèves de l'Ecole de Rééducation Professionnelle de Tourcoing :

Diplômes de Médaille de Vermeil : Samoy Jules et Vessaers Pierre, horlogers ; Lecomte Paul, cordonnier.

Diplômes de Médaille d'Argent : Graile François, ajusteur-mécanicien ; Dal Raoul, cordonnier ; Vandaele Germain, chaisier-vernisseur.

Diplôme de Médaille de Bronze : Rabat René, cordonnier.

Les travaux de ces lauréats ont démontré le caractère essentiellement pratique de l'enseignement donné à l'Ecole des Mutilés de Tourcoing.

La Direction de cet Etablissement, se fait un plaisir de répondre à toute demande de renseignements sur le fonctionnement de l'Ecole et sur les conditions d'admission des Victimes de la Guerre, des Accidentés du Travail et des Infirmes qui veulent avoir la possibilité de se créer une situation honorable par l'apprentissage d'un métier.

L'ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

La Société d'Horticulture de Tourcoing a tenu son assemblée générale mensuelle dimanche 26 mai dans la salle du Conservatoire national de musique, square de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Declercq, vice-président assisté de MM. Flamez, vice-président et Blanchart, secrétaire général.

Après la lecture du rapport de la dernière assemblée et des membres nouveaux, le président rappela la visite à faire dans la propriété de M. Ponthieu, en juin, il préconise comme moyen le plus pratique pour se rénir, l'emploi du tramway. Il rappela l'exposition de la Société des Agriculteurs du Nord les 6 7 8 et 9 juin prochains.

M. Leduc, professeur d'horticulture à Tournai, traita des fleurs à sécher. Ce sujet non encore traité intéressa au plus haut point les auditeurs fidèles et nombreux. Il fut ensuite procédé au tirage de la tombola.

CONCERT PUBLIC

L'Harmonie du Point Central, sous la direction de M. François Dericq, donnera un grand concert public, au square de l'Hôtel de Ville, dimanche 2 juin, à midi.

ABATTOIR

Le mouvement général des bestiaux introduits, ainsi que des abatages effectués à l'Abattoir public, du lundi matin 20 mai 1929 au dimanche suivant à midi, a été de :

Pour la Ville : 45.780 ; pour l'extérieur : 14.425 ; au total : 60.205 kilos. Viande de cheval : 3.724 kilos.

PRIX MOYEN DE LA VIANDE

Gros bétail, 8.50 à 13.50 le kg. ; veaux gras, 13.00 à 17.50 le kg. ; moutons, 16 à 18 fr. le kg. ; porcs, 14.50 à 16 francs le kg.

SAISIES FAITES PAR LE SERVICE DE L'INSPECTION

19 poumons bovins adultes : pleur., cong. pneum., kystes, 151 kg. ; 27 foies bovins adultes : douv., eccken, abc.a, indur., 189 kg. Soit 340 kilos.

UNION POSTSCOLAIRE. — L'Union Postscolaire organise comme l'an dernier, un concours de rédaction auquel peuvent prendre part les élèves des premières classes des écoles publiques de garçons et de filles ainsi que la jeunesse des Amicales.

Le concours aura lieu au début de juin, nombreux prix.

Pour renseignements, s'adresser au secrétariat, Maison des Amicales, 57, rue du Haze, tous les jours, sauf le dimanche, de 10 h. à midi et de 16 à 18 h. 30.

Sociétés et Comités

FÉDÉRATION AMICALE DES COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE DE TOURCOING. — **Groupe du Brun-Pain.** — La Commission invite les membres du Groupe à assister aux funérailles de Mlle Georgette Hardy, fille de M. Alphonse Hardy, bienvenu président de la Commission de Tir qui auront lieu samedi 1er juin, en l'église Ste-Anne à 14 h. 30. Assemblée rue d'Anor à 14 h. 20.

Concours de Tir, Groupe du Brun-Pain. — Le stand de tir étant en réparation, il n'y aura pas de séance de tir dimanche prochain 2 juin. Le grand concours pour les amateurs commencera le dimanche 9 juin au siège, 236, rue du Brun-Pain. Nombreux lots.

Groupe des Plats. — Le Président fait un pressant appel à tous les membres du Groupe pour assister aux fêtes Toufflers le dimanche 2 juin. Le rassemblement autour du fanion se fera au kiosque des tramways, Place de Tourcoing à 13 h. 30 très précises.

Des tramways (gratuits) seront réservés pour l'aller et le retour, pour les A.C. munis de leur carte. A l'issue des fêtes, tirage des primes.

Groupe du Centre. — La Fédération ayant donné son adhésion à la manifestation organisée par les A.C. de Lannoy, Lys, Toufflers, le dimanche 2 juin prochain, la Commission du Groupe du Centre insiste tout particulièrement près de ses adhérents afin qu'ils assistent nombreux à cette fête.

Un ticket de présence sera distribué à l'arrivée à Toufflers.

Le départ aura lieu à 13 h. 25 très précises, par trois tramways spéciaux. Le voyage aller et retour sera absolument gratuit sur l'ostentation de la carte d'adhérent.

Rendez-vous à 13 h. 30, au kiosque de tramways Grand'Place, Tourcoing.

Manifestation de Toufflers. — La Commission de la Fédération rappelle le départ pour Toufflers en tramways réservés est fixé à 13 h. 25, de la Place de Tourcoing, pour les Groupes : Brun Pain, Centre, Croix Rouge, Phalempins, Plats, à 13 h. 30 les voitures prendront les délégations des Groupes : Tossée, Sacré-Cœur, en face de l'Eglise du Sacré-Cœur, à 13 h. 45. La délégation du Groupe du Blanc-Seau au pont de la République.

Les membres de la Fédération auront l'accès gratuit aux tramways réservés sur présentation de leur carte.

La Commission invite les camarades à assister nombreux à cette manifestation au cours de laquelle M. Henry Rossignol, Président de l'U.N.C. prendra la parole.

Groupe des Phalempins. — La Commission prie les camarades du Groupe désireux de se rendre à Toufflers de se trouver au siège, 45, rue des Phalempins, à 13 h. pour ce rendre en groupe avec le fanion à la Place où a lieu le départ.

AMICALE DES A.C. — La Commission de la Fédération informe les adhérents qu'elle prépare dès maintenant l'organisation de la colonie de vacances pour 1929. Peuvent y prendre part les orphelins et orphelines de guerre, les enfants de mutilés et de combattants, membres de la Fédération, âgés de 9 à 13 ans et demi. Les enfants iront aux Sable-d'Olonne et seront logés dans le magnifique établissement de la cité des Pins Maritimes.

Le directeur de la cité des Pins Maritimes désirant connaître au plus tôt le nombre de place à retenir, les parents désireux d'y envoyer leurs enfants sont priés de s'adresser immédiatement au siège, 43, rue du Haze, où tous renseignements leur seront donnés. Les membres des sections des communes peuvent s'adresser au président de leur section.

GROUPE DES MUTILÉS DE TOURCOING ET SES CANTONS. — Les mutilés n'ayant pu assister à la fête enfantine du dimanche 26 mai dernier au Théâtre Municipal, Place Leverrier, et qui n'ont pas encore retiré l'objet utile destiné à leur enfant sont priés de passer le plus tôt possible au Bureau du Groupe, 43, rue du Haze. La Commission insiste près de ses membres, un paquet de friandises étant destiné à chaque enfant, elle craint l'avarie de ces marchandises.

La distribution aura lieu jusqu'au 5 juin inclus, dernier délai passé cette date, aucune réclamation ne sera admise.

« LES MÉDAILLÉS MILITAIRES ». — Pour les Médaillés Militaires qui n'auraient pu se faire inscrire dimanche dernier, lors de l'Assemblée générale pour l'excursion de Lorette, Vimy, etc., qui aura lieu le dimanche 9 juin. Une permanence fonctionnera au siège, 24, rue Nationale, le dimanche 2 juin de 11 h. à midi. Le coût, repas repas, est fixé à [illegible] francs. Aucune inscription ne sera faite après cette date.

LA PÉDALE DES FRANCS. — Dimanche prochain 2 juin, sortie sur Courtrai à l'occasion du Circuit Franco-Belge. Rendez-vous à 8 h. 45 au siège. Départ à 9 h., au retour tombola entre les sociétaires ayant participé à la sortie.

Mardi prochain à 20 h. réunion trimestrielle et générale.

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS BELGES. — Réunion au siège, 81, rue de Gand, dimanche 2 juin, à 10 h. pour tous les anciens Combattants belges âgés de 45 ans, décorés de chevrons du front.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir à 20 h. précises, répétition générale.

ARTISTIO CLUB. — Vendredi à 19 h. répétition générale et obligatoire, salle du gymnase municipal rue de Gand.

ORPHEON JEUNESSE TOURQUENNOISE. — Répétition générale ce soir au local habituel à 20 h.

ETAT-CIVIL

Naissances : Jean Tkindi, rue Nationale, 122 ; Marcel Tkindi, rue Nationale, 122 ; Michel Fleuris, rue Jean-Jaurès, 171 ; Jacqueline Baisez, rue du Haze, 92.

Publications : Edouard Repoutre, industriel, boulevard Gambetta, 471 et Marie Dazin, s. p., à Roubaix ; Joseph Vanzeveren, chimiste à Luingne et Suzanno Raulin, s.p., rue de l'Esplerre, 4 ; Florimond Bockstael, mouleur en fer, rue Augereau, 51 et Madeleine Vermeulen, dévideuse, rue du Général Souham, 19 ; Charles Denut, menuisier, rue Duguesclin, 20 et Madeleine Courouble, piquriere, rue des Pyramides, 15 ; François Vannieuwenhuyse, garçon boucher, à Zarren et Godelève Decroos, s. p. à Furnes ; Robert Magnan, négt. en laines place Sébastopol, 1, et Gabrielle Desrousseaux, s. p. rue Sainte-Barbe, 21.

Décès : Hélène Vermeulen, 28 ans, s. p., épouse Henri Bonvoisin, rue de Bapaume, 37 ; Félix Beenaert, 82 ans, s. p. veuf Eugénie Corneille, rue d'Havré, 3 ; Alphonse Pierens, 63 ans, retraité, époux Catherine Van Eeckhoven, chaussée Denis Papin, 219 ; Georgette Hardy, 4 mois, fille de Alphonse, rue d'Anor, 78 ; Philippe Fraignac, 80 ans, s. p., veuf Marie Vabret, rue de Mouvaux, 185.

HALLUIN

ARTISANAT FRANÇAIS. — Les artisans et artisanes (modistes, couturières, bonnetières, etc...) d'Halluin sont cordialement invités à assister à la réunion qui aura lieu au « Café du Lion-d'Or », place de l'Eglise, lundi 3 juin, à 18 heures. Cette réunion est organisée par le Comité d'action artisanale de Tourcoing, faite par Me Léon Huisman, avocat au barreau de Lille, avocat-conseil du